PET-RECYCLING SCHWEIZ

RAPPORT DE GESTION 2016

petrecycling.ch

Rolf Hürlimann, responsable de centre de collecte
Voici deux ans que Rolf Hürlimann est responsable du point de collecte du PET principal à Küssnacht am Rigi. Il y surveille non seulement l'élimination correcte des bouteilles à boissons en PET, mais aussi des 22 autres fractions de matières valorisables, telles que le verre, les déchets encombrants ou le métal. L'information et les conseils à la clientèle figurent aussi bien à son cahier des charges que le maintien en état du point de collecte et les travaux administratifs au bureau (photo en première de couverture).

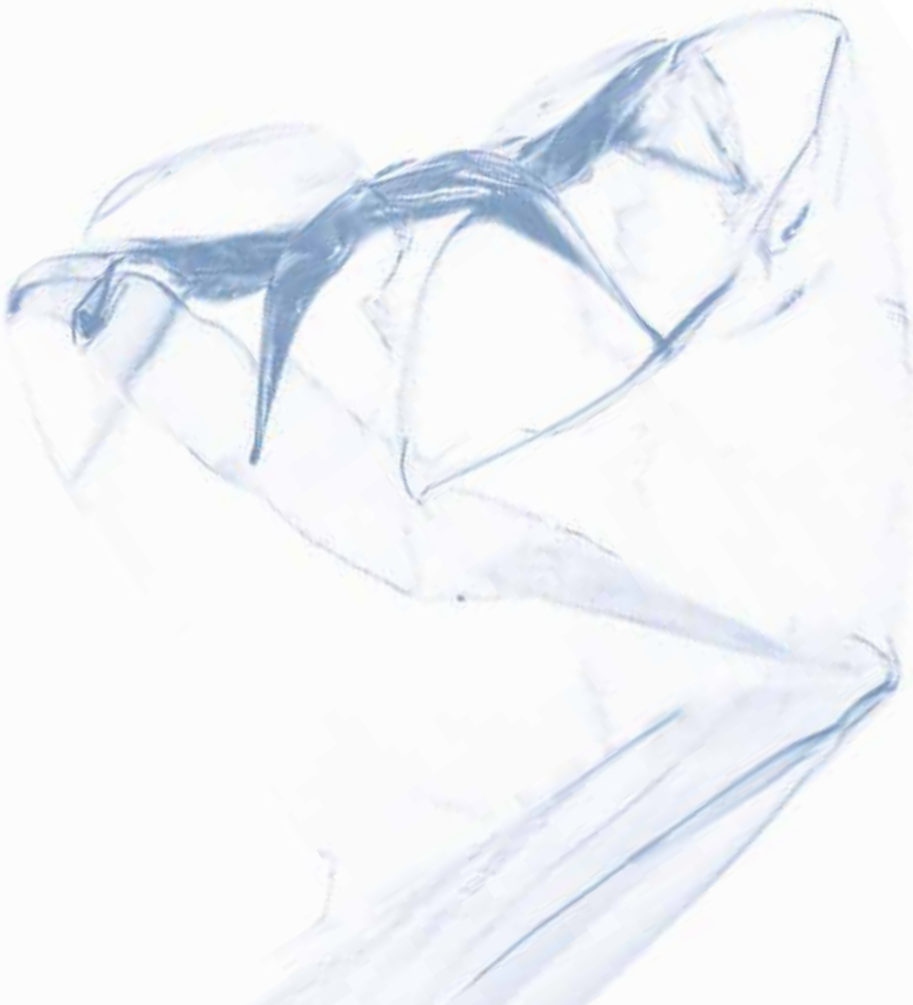

IMPRESSUM
Éditeur: Association PRS PET-Recycling Schweiz
Concept et graphisme: Katja Jost, Zurich
Impression: Spillmann Druck AG, Zurich
Traduction: Hubert JeanRichard, Zurich
Langues: ce rapport de gestion est disponible en allemand, en français et en italien et peut être consulté sur petrecycling.ch,
la version allemande est déterminante

DÉFI LANCÉ À L'ÉCONOMIE EN CIRCUIT FERMÉ
LA BRANCHE OPTE CLAIREMENT POUR L'ÉCOLOGIE

Robert Bühler, Président
PET-Recycling Schweiz

À titre de bilan personnel, je peux déclarer avec toute ma conviction: au cours de l'exercice 2016, PET-Recycling Schweiz s'est une nouvelle fois développée dans le sens de l'économie en circuit fermé. Faisant preuve d'un engagement considérable ainsi qu'en poursuivant des projets existants et en lançant de nouveaux, PET-Recycling Schweiz a réussi à donner une impulsion supplémentaire à l'économie en circuit fermé – malgré des conditions difficiles. C'est ainsi que les membres de PET-Recycling Schweiz ont adopté à l'unanimité une augmentation modérée de la Cotisation de recyclage anticipée à partir du 1er juillet 2016. Ils ne se sont cependant pas arrêtés en aussi bon chemin. Ils se sont déclarés prêts à continuer de transformer du PET recyclé, alors que la matière neuve est sensiblement moins chère actuellement. Les membres de PET-Recycling Schweiz ont utilisé autant de PET recyclé en 2016 que l'année précédente pour fabriquer les nouvelles bouteilles à boissons en PET – un engagement clair de l'économie pour la protection de l'environnement. Pour cela, je vous exprime toute ma gratitude.

PRÊTS À ACCUEILLIR LES NOUVEAUTÉS – MAIS SANS PRÉCIPITATION

En 2016, les conditions cadres pour un recyclage du PET couronné de succès et écologique n'ont cessé de se dégrader. Non seulement le prix douloureusement bas du pétrole, mais aussi de nouvelles formes de collecte mixte des plastiques confrontent la branche du recyclage avec des défis importants. PET-Recycling Schweiz est prête à accueillir les nouveaux développements dans le domaine du recyclage – pour autant toutefois que ces développements servent l'environnement et soient également judicieux sur le plan économique. Il reste encore à prouver que les nouvelles formes de collecte de plastique satisfont à ces exigences. Une chose est cependant claire: le recyclage écologique ne se limite pas à la mise à disposition de la collecte des matières valorisables.

PET-Recycling Schweiz constate par ailleurs que la problématique des matières étrangères dans le recyclage du PET devient de plus en plus aiguë depuis le lancement des collectes mixtes des plastiques. Les collectes de PET reçoivent de plus en plus de matières étrangères, telles que des films ou des bouteilles en plastique, qui grèvent la qualité de la collecte. Le présent rapport de gestion présente un vaste éventail des développements et des défis actuels.

LA COLLECTE SÉPARÉE EN POINT DE MIRE

Notre branche est bien placée: le recyclage du PET est et reste le système de recyclage de plastique le plus écologique et le plus écofavorable de Suisse. Mais nous devons également faire face et relever nos défis. Nous devons tout faire pour que le circuit fermé des bouteilles – la forme la plus achevée du recyclage du PET – reste fermé. PET-Recycling Schweiz accordera cette année une attention particulière à la qualité de la collecte. Avec des relations publiques ciblées, nous démontrons aux consommatrices et aux consommateurs que l'importance de la collecte séparée est la condition la plus importante pour le recyclage du PET et leur communiquons le message simple, mais non moins important: seules des bouteilles à boissons en PET redeviennent des bouteilles à boissons en PET.

THÈMES TRAITÉS PAR LE COMITÉ
DEUX QUESTIONS À ENGELBERT DÄHLER

Depuis 2013, Engelbert Dähler représente Volg Konsumwaren AG au sein du Comité de PET-Recycling Schweiz. Depuis 2016, il siège aussi au sein du Conseil financier et il connaît donc parfaitement les activités de l'association.

ENGELBERT DÄHLER, QUEL A ÉTÉ LE PLUS GRAND DÉFI EN 2016?

L'exercice 2016 a été à de nombreux égards une année mouvementée et exigeante pour PET-Recycling Schweiz. Au cours des premiers mois, nous nous sommes surtout préoccupés de l'augmentation de la CRA (contribution de recyclage anticipée). Le Comité s'était rendu compte dès 2015 qu'une telle augmentation était inévitable pour assurer la sécurité financière de l'association. Pour cela, nous avons dû élaborer plusieurs versions du budget et divers scénarios. Puis il a encore fallu convaincre les autres membres du budget final. Heureusement, nous avons réussi.

Pour en apprendre plus sur l'augmentation de la CRA, reportez-vous à la page 8.

QUELS SONT LES AUTRES THÈMES QUI VOUS ONT OCCUPÉS?

La situation financière nous a pris beaucoup de temps, au même titre que l'augmentation des matières étrangères dans les collectes du PET. Nous estimons que cette régression est due à la création de diverses collectes mixtes des plastiques. Nous sommes encore et toujours convaincus que les bouteilles à boissons en PET doivent être collectées séparément. Pour maîtriser la situation, nous avons lancé différentes mesures dès 2016 – qui seront bien entendu poursuivies et étendues en 2017.

Pour en apprendre plus sur le thème de la qualité dans la collecte du PET, reportez-vous à la page 14.

Engelbert Dähler, Volg Konsumwaren AG

NOUVEAUX MEMBRES ET MUTATIONS PERSONNELLES

Au cours de l'exercice 2016, sept entreprises ont demandé à être admises au sein de PET-Recycling Schweiz, et le Comité les a admises comme membres de l'association: Bataillard AG, Dabraux Holding AG, Four Leaves GmbH, Highperformance Group AG, Spirit of Drini (Schweiz) Vertriebs GmbH, Stardrinks AG et Weinkellerei Arnold Graf.

Lors de l'Assemblée générale du 20 mai 2016, Monsieur Martin Wullschleger a été nouvellement élu au Comité en tant que représentant de Coop.

Par ailleurs, l'Assemblée générale a réélu pour un nouveau mandat de trois ans les membres du Comité suivants: Christian Schmid, Denner AG (membre du Comité depuis 2010), Engelbert Dähler, Volg Konsumwaren AG (membre du Comité depuis 2013) et confirmé Remo Jenny, Theo Rietschi AG (membre du Comité depuis 2010) pour un mandat supplémentaire de trois ans.

L'Assemblée générale 2016 s'est tenue à Grandson.

MEMBRES

- ALDI SUISSE AG
- Alimentari Rebu SA
- Allegra Passugger Mineralquellen AG
- Alloboissons SA*
- Andros (Suisse) SA
- Bataillard AG
- Beverage Innovations, Inc.
- Biotta AG
- Brauerei Rosengarten AG
- Bugnet Saprochi SA
- CBS GmbH & Co. KG
- Cereghetti Bibite SA
- Chaillet & Saltz SA Commerce de gros*
- Coca-Cola HBC Schweiz AG (y c. Valser Mineralquelle)
- Columbus Vertriebs AG
- Confiserie Sprüngli AG
- Coop Genossenschaft (y c. Pearlwater Mineralquellen AG)
- Dabraux Holding AG
- Dallmayr Automaten-Service (Ticino) SA*
- Denner AG
- Diageo Suisse SA*
- DIECK & Co. Erfrischungsgetränke OHG
- DIWISA Distillerie Willisau SA*
- E. Weber & Cie AG
- Eden Springs (Europe) SA
- Emmi Schweiz AG
- Eurodrink AG
- Evian-Volvic Suisse SA
- Feldschlösschen Getränke AG
- Four Leaves GmbH
- Fresh Drink AG
- Gazzose Ticinesi SA
- Goba AG Mineralquelle und Manufaktur
- Greenland Springwater AG
- Grünenfelder SA
- HEYLIFE AG
- Highperformance Group AG
- Holderhof Produkte AG
- Hustee AG
- Innocent Alps GmbH
- Invefin S.A.*
- La Cucina Tee- und Gewürzhaus GmbH
- La Sete SA
- Lamda s.a.
- Landi Schweiz AG*
- Landtwing Rütter AG
- LATELTIN AG
- Laumann & Co. AG
- Les Grands Chais Suisse SA
- Lidl Schweiz AG
- Lieler Schlossbrunnen
- MAESTRAL AG
- Manor AG*
- Migros-Genossenschafts-Bund (y c. Aproz Sources Minérales SA / Bischofszell Nahrungsmittel AG)
- Mineralquelle Bad Knutwil AG
- Mineralquelle Eptingen AG
- Mineralquelle Zurzach AG
- Mineralquellen Adelboden AG
- Morga AG
- Mosterei Möhl AG
- Mosterei Theo Wanner*
- Mozaik GmbH
- Müller Handels AG
- Nestlé Waters (Suisse) SA
- Noption GmbH
- Otto's AG
- PD Dolciumi SA
- PepsiCo Beverages Switzerland GmbH
- Pistor AG*
- RAMSEIER Suisse AG
- RAUCH Fruchtsäfte GmbH & Co
- Red Bull (Schweiz) AG
- Rivella AG
- Rossi-Venzi AG
- SA Vini Bée*
- Saftlade Marcel Iten*
- Schlör AG
- SGA Schweizerische Grosshandels-agentur GmbH
- Sicas S.A.
- Siesta Oppi Kanu Shop GmbH
- Soyana Walter Dänzer*
- SPAR Handels AG
- Spirit of Drini (Schweiz) Vertriebs GmbH
- Starbucks Coffee Switzerland AG
- Stardrinks AG
- Starrest GmbH
- Succ. di E. Brughera SA
- Swiss Top Services Guzzo*
- Tamaro Drinks SA*
- TEISSEIRE-France SAS
- Theo Rietschi AG
- Trivarga AG
- TSL-Trading, Service & Launching GmbH
- Unilever Schweiz GmbH
- Valora Schweiz AG*
- Volg Konsumwaren AG
- Wander AG
- Weinkellerei Arnold Graf AG
- Wirteverband Basel-Stadt*
- Zamba Fruchtsäfte AG

*déclarant non-membre

COMITÉ

- Bühler Robert, président depuis 2003
- Burkhalter Jürg, depuis 2015
- Dähler Engelbert, depuis 2013
- Jenny Remo, depuis 2010
- Kuhn Axel, depuis 2015
- Schmid Christian, depuis 2010
- Stalder Thomas, depuis 2012
- Stoffel Andrea, depuis 2015
- Widmer Marc, depuis 2014
- Wiederkehr-Luther Christine, depuis 2006
- Wullschleger Martin, depuis 2016

DIRECTION

- Würmli Jean-Claude, directeur
- Weber Stefan, responsable Finances / Logistique
- Schumacher Lukas, responsable Marketing
- Marty Jean-François, responsable Bureau Suisse romande
- Simonetto Pascal, successeur de Jean-François Marty (depuis le 1er mars 2017)

PERSONNEL

En date du 31 décembre 2016, PET-Recycling Schweiz occupait 18 employés à temps complet, dont 14 en Suisse alémanique et 4 en Suisse romande. En outre, l'association forme un employé de commerce (en 1ère année de formation).

35 121 TONNES
DE BOUTEILLES À BOISSONS EN PET ONT ÉTÉ VENDUES

Ventes des membres de PET-Recycling Schweiz (sans les auto-éliminateurs comme Lidl, Denner, Aldi)

45 891
DE BOUTEILLES COLLECTÉES ONT ÉTÉ RECENSÉES

34 649 TONNES
ONT ÉTÉ RECYCLÉES

VENTES: INFÉRIEURES À CELLES DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

La météo de l'été 2016 n'a pu se mesurer au temps caniculaire de 2015, ce qui s'est reflété dans les ventes de bouteilles à boissons en PET. L'automne doux n'a pas pu changer la situation. L'année 2016 a été clôturée, en termes de ventes, avec un recul de 3,7% (bouteilles) et 3,9% (poids). Au total, 35 121 tonnes de bouteilles à boissons en PET ont été vendues en 2016, contre 36 563 tonnes en 2015.

COLLECTE: NOUVELLES OPTIMISATIONS

Alors que la collecte affichait encore une croissance au premier semestre, le résultat global a reculé de 0,7% au deuxième semestre, soit à 45 891 tonnes contre 46 231 tonnes en 2015. Le fait qu'il y ait eu beaucoup plus de collectes que de ventes s'explique par l'élimination accrue de matières étrangères dans la collecte PET. Suite aux optimisations continues, 57% de la quantité collectée ont pu être transportés en 2016 via les chaînes logistiques existantes (le camion qui apporte des nouvelles bouteilles reprend en même temps les vides). De plus, 23% de la quantité de collecte totale ont été transportés par chemin de fer.

TRI: LE PROBLÈME DES MATIÈRES ÉTRANGÈRES SE RENFORCE

Suite à l'ouverture de la nouvelle installation de tri à Grandson, les quantités accumulées ont pu être triées rapidement. Malgré tout, les parts élevées de matières étrangères ont freiné le débit des installations. Depuis l'introduction de collectes de plastiques mixtes, la problématique des matières étrangères s'est renforcée. Ainsi, le rendement du tri était inférieur de 4% à celui de l'année précédente, soit 38 286 tonnes contre 39 872 tonnes en 2015. En contrepartie, 3800 tonnes de PE-HD ont été triées et traitées. Il s'agit, d'une part, de couvercles et d'anneaux de couvercles et, d'autre part, de bouteilles.

RECYCLAGE: LA QUOTE-PART RESTE STABLE

Au 31.12.2016, 34 649 tonnes ont été recyclées, soit 98,7% des ventes. Ainsi, la quote-part de recyclage interne (sans les auto-éliminateurs Denner SA, Lidl Schweiz AG, Aldi Suisse et Otto's AG) est identique à celle de 2015. Selon les calculs de PET-Recycling Schweiz, la quote-part de recyclage nationale (y compris les auto-éliminateurs) devrait être d'env. 82%, soit légèrement en dessous du résultat de 2015.

QUOTE-PART DE RECYCLAGE 2016: 82%*

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
QUOTE-PART OFEV	78%	78%	81%	80%	81%	81%	83%	82%	83%	*
QUOTE-PART SELON LES DIRECTIVES UE**	87%	87%	90%	89%	90%	90%	92%	91%	92%	91%

* Les chiffres recensés par PET-Recycling Schweiz pour le calcul de la quote-part sont vérifiés par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). La quote-part reconnue par l'OFEV en 2016 devrait être publiée à l'automne 2017. Les différences entre cette quote-part et la quote-part calculée par PET-Recycling Schweiz sont très faibles (au cours des 10 dernières années, la quote-part de l'OFEV était entre 0,5% inférieure et 2,4% supérieure à celle de PET-Recycling Schweiz).

** Directive 94/62/CE du Parlement et du Conseil européens

57 %

DES BOUTEILLES EN PET COLLECTÉES SONT ENLEVÉES PAR LE MÊME CAMION QUE CELUI QUI APPORTE LES NOUVELLES BOISSONS.

49 000 FANS FACEBOOK

43 MIO

DE LITRES DE PÉTROLE ONT ÉTÉ ÉCONOMISÉS EN 2016 PAR LE SYSTÈME DE PET-RECYCLING SCHWEIZ

138 000 TONNES

DE GAZ À EFFET DE SERRE ONT PU ÊTRE ÉVITÉES EN 2016 PAR LE SYSTÈME DE PET RECYCLING SCHWEIZ

23%

DES BOUTEILLES EN PET COLLECTÉES ONT ÉTÉ TRANSPORTÉES PAR CHEMIN DE FER

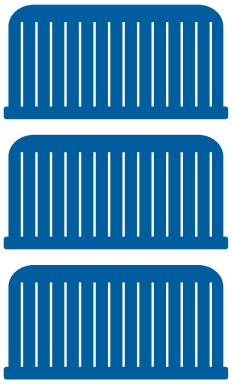

3800 TONNES DE PE-HD ONT ÉTÉ RECYCLÉES

(majoritairement des bouchons de bouteilles à boissons en PET). Cela correspond à la quantité totale de déchets de la ville de Davos en un an

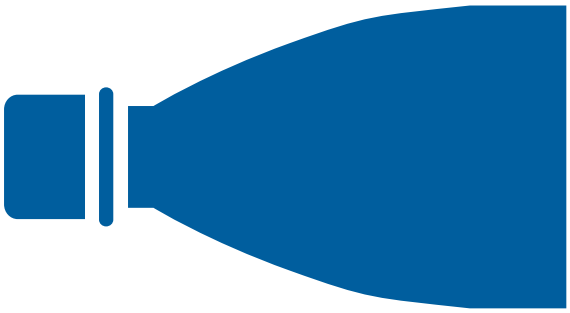

64%

DU RENDEMENT DU TRI ONT ÉTÉ TRANSFORMÉS DE SORTE À ÊTRE APTES AUX PRODUITS ALIMENTAIRES ET PEUVENT ÊTRE UTILISÉS POUR LA PRODUCTION DE NOUVELLES BOUTEILLES À BOISSONS

48 031

POINTS DE COLLECTE, SOIT 2686 DE PLUS QU'EN 2015

AUGMENTATION DE LA CRA
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VOTE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Lors de leur Assemblée générale, tenue le 20 mai 2016 à Grandson (VD), les membres de PET-Recycling Schweiz ont adopté à l'unanimité une augmentation de la CRA (contribution de recyclage anticipée) sur les bouteilles à boissons en PET. Depuis le 1er juillet 2016, l'industrie et le commerce paient en effet 0,3 centimes de plus sur les bouteilles d'une capacité pouvant atteindre 5 dl et 0,1 centime de plus pour les bouteilles d'une contenance supérieure à 5 dl. La transition s'est déroulée sans la moindre fausse note. Ceci est surtout dû au soutien manifesté par les membres. On peut aussi noter le fait que PET-Recycling Schweiz a publié la nécessité de la mesure de manière exhaustive et en temps voulu.

CROISSANCE DES CHARGES ET RECETTES EN RÉGRESSION

En proposant l'augmentation de la CRA, le Comité a réagi à la modicité du prix du pétrole et à la tendance à la baisse concomitante du prix du PET recyclé. Le recul des recettes a été accompagné par un nouveau record de la quantité collectée, ce qui a entraîné des charges encore supérieures. En dépit des mesures de limitation des frais prises par PET-Recycling Schweiz, l'augmentation de la CRA s'est révélée indispensable pour le financement du système de recyclage du PET. L'approbation unique de l'augmentation de la CRA et la volonté des membres de supporter les coûts supplémentaires ont la valeur d'un signe fort. Malgré l'environnement commercial difficile, les membres de PET-Recycling Schweiz entendent ne pas décider des mesures restrictives pour l'écologie.

LA SITUATION FINANCIÈRE RESTE TENDUE

Même si l'augmentation de la CRA a déchargé le système, la situation financière reste tendue. Cependant, on peut tabler sur un résultat d'entreprise positif pour 2017. La planification financière prévoit la compensation de l'endettement d'ici à 2019 – à condition bien entendu que le budget ne subisse pas d'influences négatives dues à des développements imprévisibles.

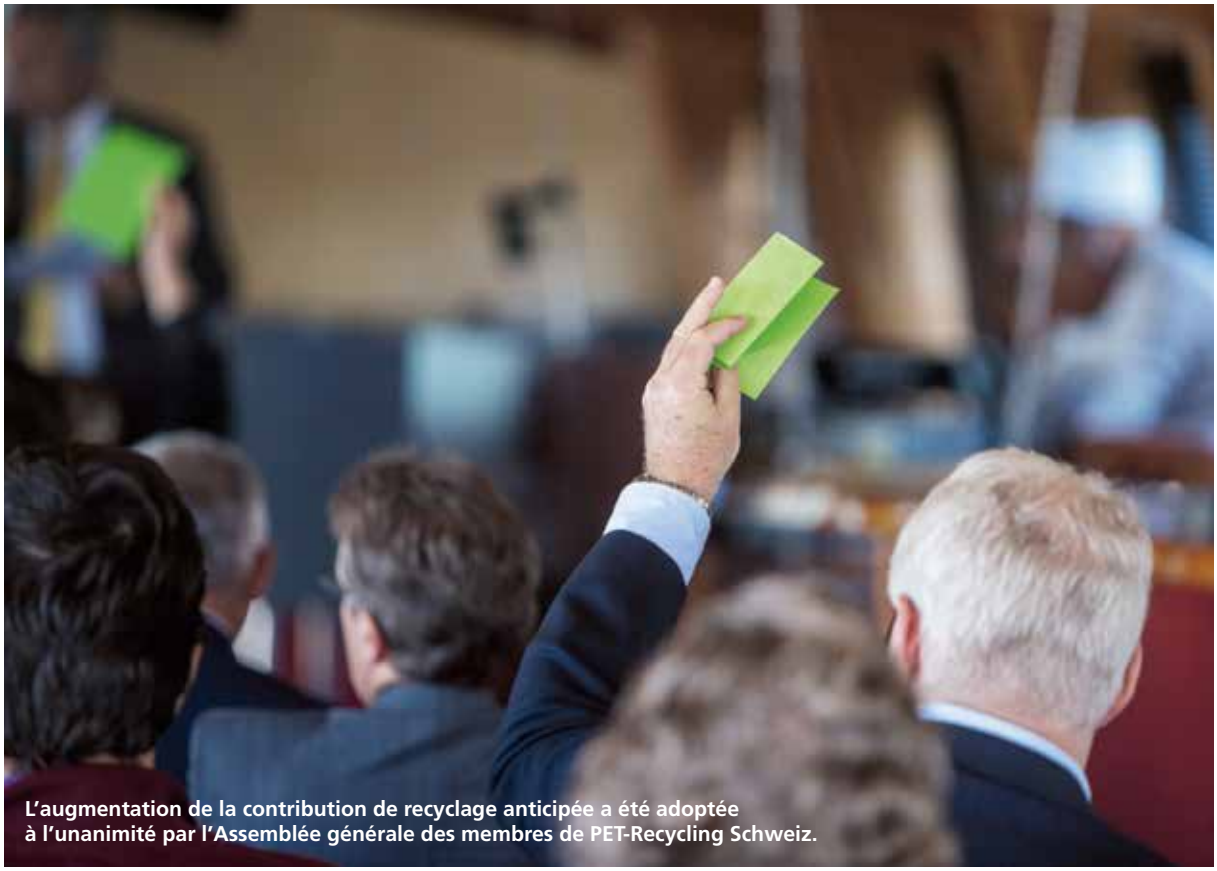

L'augmentation de la contribution de recyclage anticipée a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale des membres de PET-Recycling Schweiz.

Claudia Naef, chauffeur de poids lourds
Depuis le mois d'octobre 2016, Claudia Naef fait la tournée des points de collecte du PET pour le compte de Ryffel AG et transporte ensuite ces bouteilles à l'installation de tri à Frauenfeld. Deux à trois fois par jour, elle remplit ainsi son camion de sacs et de Bigbags pleins de bouteilles à boissons en PET.
Ryffel AG est l'une des 38 entreprises qui transportent des bouteilles à boissons en PET pour le compte de PET-Recycling Schweiz.

PROJETS ET DÉVELOPPEMENTS
L'ÉCONOMIE EN CIRCUIT FERMÉ EN POINT DE MIRE

L'année 2016 a été dominée par le circuit fermé écologique du PET. Afin de démontrer l'importance du circuit fermé du PET aux consommatrices et aux consommateurs, PET-Recycling Schweiz a lancé au printemps une campagne vidéo. Diverses scènes du style «caméra cachée» ont communiqué au public le message important que voici: seule la collecte séparée correcte permet à l'économie en circuit fermé de fonctionner selon le principe «de vieilles bouteilles permettent de fabriquer de nouvelles bouteilles à boissons en PET». Ces vidéos ont été diffusées sur Facebook et divers autres canaux en ligne. La campagne a déclenché un vif intérêt de la part des médias, et le public l'a également bien accueillie. Les nombreux «clics» et «likes» sur Facebook et la foule des autres réactions positives en sont la preuve.

Un peu à l'écart du grand public, PET-Recycling Schweiz s'est engagé pour que la branche, faisant preuve de son sens des responsabilités écologiques, continue d'utiliser du PET recyclé pour fabriquer les nouvelles bouteilles, alors que cette matière est actuellement sensiblement plus onéreuse que la matière neuve en raison du bas prix du pétrole. Résultat réjouissant: en 2016, les membres de PET-Recycling Schweiz ont utilisé autant de PET recyclé que l'année précédente: un puissant message pour la défense du circuit fermé du PET.

NOUVELLE INSTALLATION DE TRI À GRANDSON

PET-Recycling Schweiz a réalisé une autre mesure visant à renforcer l'économie en circuit fermé du PET en mettant en service les installations de tri pour bouteilles à boissons en PET et pour bouteilles en plastique à Grandson. Ce nouveau centre de tri, exploité par la maison RC-Plast, a été inauguré le 15 septembre 2016. Les membres de PET-Recycling Schweiz ont eu l'occasion de visiter la nouvelle installation avant l'ouverture officielle: lors de leur Assemblée générale du 20 mai 2016. Les deux centres de tri de Grandson et de Frauenfeld permettent de faire un grand pas vers le but d'un recyclage complet des bouteilles en plastique.

RENFORCEMENT STRATÉGIQUE DU RÉSEAU DE COLLECTE

La collecte séparée dans les gares suisses constitue également un développement réjouissant: au cours

Un conteneur de collecte du PET dûment préparé surprend les passants en leur proposant une nouvelle boisson. Tout à fait dans l'esprit de la devise «pour que les bouteilles redeviennent des bouteilles».

de l'exercice écoulé, 25 autres gares des CFF ont été équipées de stations de recyclage pour le PET, l'aluminium, le papier et les déchets divers, notamment les gares de Brigue, Olten, Bellinzone, Fribourg, Coire ou Zurich-Oerlikon. Des chemins de fer privés ont suivi le bon exemple de la régie fédérale. Les transports régionaux Berne-Soleure RBS ont installé des stations de recyclage dans 18 de leurs gares. D'autres suivront en 2017. Dans la lutte contre les déchets sauvages, il est parfaitement judicieux de renforcer encore le réseau des points de collecte du PET sur les lieux fortement fréquentés tels que les gares.

OPTIMISATION DE LA LOGISTIQUE ET DE L'INFRASTRUCTURE

PET-Recycling Schweiz vise à se développer en permanence sur le plan de l'écoefficacité. Les mesures d'optimisation du système de recyclage sont prises là où elles apportent un plus écologique et où elles s'avèrent également judicieuses sur le plan économique. Dans les domaines de la logistique et de l'infrastructure, par exemple: en 2016 de nouveaux transports ont été déplacés de la route au rail dans le cadre d'une stratégie de transfert conséquente, notamment sur le trajet entre Ostermundigen et le centre de tri de Grandson. Dans le domaine des transports, PET-Recycling Schweiz mise sur une coopération éprouvée avec un total de 38 entreprises de transports dans toute la Suisse. Les partenariats sont évalués en permanence. C'est ainsi qu'en 2016 le service de deux régions dans le Nord-Ouest de la Suisse et dans l'Oberland bernois a été mis au concours. Résultat, des contrats ont été signés avec les entreprises Waser Entsorgung AG (région Nord-Ouest de la Suisse) et Muldenservice Buchs AG (Oberland bernois) pour la desserte de quelque 2500 points de collecte du PET au total. Le potentiel d'optimisation est également exploité dans le domaine des conteneurs de collecte. Le 1er juillet 2016, PET-Recycling Schweiz a procédé à une adaptation modérée du prix des conteneurs proposés par le webshop. Nous examinons aussi de nouvelles mesures d'optimisation des différentes infrastructures et nous les présenterons au cours de l'exercice.

Des membres de PET-Recycling Schweiz visitent le nouveau centre de tri de Grandson.

Zoltán Gál, responsable d'installation de tri du PET
Zoltán Gál travaille depuis sept ans pour la maison Müller Recycling à Frauenfeld. Depuis trois ans, il est responsable d'installation et, à ce titre, il assure que le tri de quelque 400 millions de bouteilles à boissons en PET par année fonctionne sans problèmes. Il pilote l'installation de tri, mise en service en 2015, au moyen de sa tablette.

CONFORMITÉ AUX SYSTÈMES
BOUTEILLES CONÇUES POUR LE RECYCLAGE – LA CONDITION SINE QUA NON

La Suisse a été l'un des premiers pays du monde en l'an 2000 à réussir à fermer le circuit du PET. Ceci signifie que les bouteilles à boissons en PET vides redeviennent toujours à nouveau des bouteilles à boissons en PET. Si l'on veut atteindre cet objectif, la conception des bouteilles doit occuper une place centrale. C'est uniquement si ces bouteilles sont inconditionnellement recyclables qu'elles peuvent servir à la fabrication de nouvelles bouteilles. C'est pourquoi PET-Recycling Schweiz a contribué dès l'année 2009 à la fondation de la European PET Bottle Platform (EPBP). Celle-ci développe au niveau européen des Directives conceptionnelles pour la fabrication de bouteilles à boissons en PET qui permettent le fonctionnement d'un système de recyclage. La Suisse étant un marché de choix pour des boissons importées, il est d'autant plus précieux que l'EPBP travaille et soit reconnue sur le plan international.

ADDITIFS ET BARRIÈRES, DANGERS POUR LE CIRCUIT DU PET

En 2016, PET-Recycling Schweiz a dû intensifier ses efforts pour combattre les additifs et les barrières dans les bouteilles à boissons en PET. Les producteurs recourent à ces substances pour protéger le contenu des bouteilles contre des influences extérieures. Ces substances réduisent toutefois l'aptitude au recyclage. Les bouteilles à boissons en PET contenant des additifs et des barrières jaunissent au cours du processus de recyclage. C'est-à-dire que les flocons anciennement transparents prennent une couleur allant du jaune au brun, ce qui les rend impropres à la nouvelle mise en oeuvre en tant que bouteilles à boissons. Ces flocons colorés doivent donc être retirés du flux des flocons. Dès lors qu'il est techniquement irréalisable de retirer ponctuellement un seul flocon à la fois, le retrait d'un flocon jauni entraîne celui de plusieurs flocons transparents. On perd donc un multiple de la matière impropre à la fabrication de nouvelles bouteilles à boissons en PET. PET-Recycling Schweiz s'est penchée sur cette thématique et a rencontré des fabricants de bouteilles à diverses reprises. Une information exhaustive des membres est prévue pour 2017.

LE SAVOIR-FAIRE, FACTEUR CENTRAL

Il est indispensable d'informer les producteurs sur les caractéristiques de recyclabilité de leurs emballages. C'est pourquoi PET-Recycling Schweiz s'est attachée à mettre les producteurs au courant des Directives de recyclage. L'organisation insiste notamment sur les étiquettes et les manchons, qui exercent aussi une influence déterminante sur la recyclabilité des bouteilles.

CE QUE PEUVENT FAIRE LES PRODUCTEURS

La question de la conformité aux systèmes devrait faire partie intégrante de tout développement. Rien n'est plus frustrant qu'une bouteille à boissons en PET collectée, transportée et triée avec grand soin qui termine néanmoins sa course dans une usine d'incinération pour une simple question de non-conformité. Les Directives de l'EPBP (www.epbp.org) servent de système de référence dans ce domaine. Par ailleurs, PET-Recycling Schweiz propose à tous ses membres de tester chaque nouveau type de bouteille avant qu'il soit lancé sur le marché.

VOICI LE RÉSULTAT DU RECOURS À DES ADDITIFS ET DES BARRIÈRES: DES FLOCONS DE PET JAUNIS.

COLLECTE SÉPARÉE
LES MATIÈRES ÉTRANGÈRES POLLUENT LA COLLECTE DES BOUTEILLES À BOISSONS EN PET

Les consommatrices et les consommateurs suisses agissent de manière favorable à l'environnement et séparent consciencieusement leurs matières valorisables. PET-Recycling Schweiz appuie de ce fait de nouvelles mesures de recyclage qui ménagent l'environnement et se justifient sur le plan économique aussi. Le potentiel se trouve aussi «considérablement» dans l'agriculture (p.e. film plastique enveloppant les meules à foin) ou le design et la fabrication d'emballage favorable au recyclage. Il est particulièrement important que les nouveaux systèmes ne mettent pas en danger les collectes séparées existantes qui fournissent des résultats de qualité. Les collectes mixtes des plastiques, telles que des entreprises privées et les communes les proposent dans différentes régions, sont une nouveauté. À première vue, il semble plausible de collecter les déchets plastiques des ménages, au lieu de les jeter avec les autres déchets. Il n'est donc pas étonnant que de telles offres soient appréciées. Une vaste étude traitant du recyclage et de la valorisation des plastiques (acronyme allemand KuRVe), lancée par la Confédération, sept cantons et différentes associations sectorielles, vise à déterminer le bien-fondé écologique des collectes mixtes des plastiques.

LA POLLUTION AUGMENTE

Depuis le lancement de nouvelles offres de collecte, on constate des effets négatifs sur la collecte séparée des bouteilles à boissons en PET. Les entreprises de tri et de valorisation ont constaté que la pureté de la collecte des bouteilles à boissons en PET a diminué. On trouve en effet toujours plus d'emballages en plastique tels que des bouteilles en plastique, des films plastiques ou des gobelets à yoghourt dans la collecte du PET, tous ces éléments polluent la matière collectée (pollution croisée). Le tri mécanique fournit des résultats qui vont en s'améliorant, il est vrai, – aussi grâce aux installations modernes de Grandson et de Frauenfeld. Ces mesures n'arrivent cependant pas à résoudre le problème de la pollution croisée. De petites quantités d'emballages en plastique autre que le PET sont déjà nocives pour le processus, dans la mesure où la composition chimique différente interdit de les recycler ensemble. Les emballages fabriqués en PET, mais qui ne satisfont pas aux impératifs de l'hygiène alimentaire respectés par les bouteilles à boissons en PET (par exemple les barquettes à salade ou les bouteilles en PET ayant contenu du vinaigre ou de l'huile) doivent également être retirées de la matière à recycler. Ces emballages contiennent en effet souvent ce qu'il est convenu d'appeler des barrières, par exemple des barrières contre la lumière UV ou l'oxygène qui perturbent le processus du recyclage.

LA COLLECTE SÉPARÉE RESTE LA CONDITION SINE QUA NON

Si l'on veut pouvoir utiliser toujours à nouveau les vieilles bouteilles en PET pour en fabriquer des nouvelles, le taux de pureté de la matière recyclée doit se situer aux alentours de 99,96 pour cent. La raison en est fournie par la rigueur des exigences de la législation sur l'hygiène alimentaire des emballages alimentaires. On ne saurait donc tolérer la moindre impureté. Ces mesures et efforts sont non seulement fondés, mais aussi importants, car la santé du consommateur doit être absolument prioritaire. Ceci implique évidemment aussi que la qualité de la collecte du PET ne saurait baisser. Indépendamment du résultat de l'étude en cours qui démontrera si les collectes mixtes des plastiques ont une valeur positive ou négative PET-Recycling Schweiz s'engagera à l'avenir aussi pour les collectes séparées et fera tout son possible pour assurer la qualité exigée lors de la collecte du PET.

UNE CAMPAGNE THÉMATISE LA QUALITÉ

La condition primordiale pour une qualité de collecte élevée est assurée par une collecte séparée correcte de la part des consommatrices et des consommateurs.

TROIS QUESTIONS POUR ÉLIMINER LE DOUTE

Si l'on veut assurer la pérennité de la qualité de la collecte, il faut observer une règle simple, mais importante: si la bouteille porte le logo de recyclage du PET, sa place est dans le conteneur de PET. Si en revanche le logo manque, trois question feront régner la bonne conscience: est-ce une bouteille? Est-ce une bouteille en PET? Contenait-elle une boisson? Si la réponse est oui à ces trois questions, la place de la bouteille est dans le conteneur de collecte. Si la réponse est non, elle doit être éliminée avec les bouteilles en plastique collectées par le commerce de détail.

PET-Recycling Schweiz utilise de ce fait des mesures de communication ciblées pour attirer l'attention de la population sur l'importance de la collecte séparée. Le message est simple, mais il revêt une importance absolument centrale pour le recyclage du PET: seules des bouteilles à boissons en PET redeviennent des bouteilles à boissons en PET. Rien d'autre ne doit être jeté dans les conteneurs (voir encadré).
La qualité de la collecte est toujours à nouveau évoquée sur Facebook et dans le magazine sectoriel PETflash. En mars 2017 commençait aussi une campagne publicitaire à la télévision et sur des canaux en ligne. Cette campagne insiste notamment sur la nécessité d'améliorer la qualité de la collecte aux points de collecte du PET non surveillés. Les communes sont des partenaires importants dans ce domaine. PET-Recycling Schweiz met à disposition du matériel tel que des prospectus, des affiches ou des textes explicatifs utilisés pour l'information à la population.

TOUT LE MONDE PARTICIPE

La qualité de la collecte préoccupe l'ensemble de la branche. PET-Recycling Schweiz peut de ce fait compter sur l'engagement des acteurs les plus divers. Cette année, les collaborateurs du service extérieur garderont un œil vigilant sur les points de collecte du PET avec une proportion importante de matières étrangères. PET-Recycling Schweiz propose toujours des visites guidées de la station de tri de Müller Recycling AG et de l'installation de recyclage de RecyPET AG à Frauenfeld, offre surtout prisée par les classes des écoles. Les élèves y prennent connaissance de l'importance du circuit fermé des bouteilles. Ici aussi, le thème de la qualité est prioritaire en 2017. Par ailleurs, les centres de tri contrôlent la qualité de la production au moyen de mesures mensuelles. Selon les résultats de ces contrôles, d'autres mesures doivent être prises.

Les nouvelles formes de collecte mixte des plastiques peuvent semer le trouble dans l'esprit des consommateurs. Une règle est toujours valable: la collecte du PET est strictement réservée aux bouteilles pour boissons en PET.

IGSU ET PET-RECYCLING SCHWEIZ
COOPÉRATION RÉUSSIE

PET-Recycling Schweiz coopère étroitement avec Swiss Recycling ainsi qu'avec la Communauté d'intérêts pour un monde propre (IGSU) et les soutient dans leurs activités.

SWISS RECYCLING: NOUVEAUX PROGRAMMES DE FORMATION CONTINUE ET DE CONSEILS

Swiss Recycling a continué en 2016 de s'engager pour la collecte séparée et a étendu son programme de formation continue et de conseils: ainsi, l'association faîtière des organisations de recyclage suisses a lancé les «leçons de déchets» ainsi qu'un programme de formation continue pour le traitement des déchets urbains et a également étendu son engagement dans le domaine des «Recycling Check-Ups». Les communes ne sont pas les seules à profiter de cette offre de conseils, les entreprises peuvent également y avoir recours. Au total, Swiss Recycling a effectué 89 de ces Check-Ups cette année. Le Congrès sur le recyclage organisé à Soleure, qui a attiré quelque 220 invités, a été un des grands moments de l'exercice. Un des points centraux des discussions a été la collecte mixte des plastiques. Swiss Recycling participe aussi à l'étude en cours devant évaluer l'avantage écologique des collectes de plastiques (vous trouverez de plus amples informations à ce sujet à la page 14).

IGSU: LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉCHETS SAUVAGES CONTINUE DE S'AMÉLIORER

L'IGSU s'engage pour un monde propre et motive la population par le biais de ses campagnes de sensibilisation afin qu'elle se débarrasse correctement de ses déchets. Les équipes d'ambassadeurs de l'IGSU par exemple ont effectué des missions dans plus de 40 communes en 2016, où ils ont informé les passants sur les déchets sauvages et le recyclage. Un autre grand moment a été le Clean-Up-Day national: des communes, écoles et entreprises ont participé à plus de 350 opérations de nettoyage de places, rues et forêts – ce qui a été honoré par un déluge d'articles dans la presse. Le fait que l'engagement de l'IGSU porte ses fruits est aussi démontré par une nouvelle enquête auprès de la population. Cette étude constate que la situation en matière de déchets sauvages s'est légèrement améliorée par rapport à l'année précédente. Cela n'empêche qu'il faut absolument poursuivre les mesures de combat contre les déchets sauvages. En 2017, l'IGSU se concentrera sur ce qu'il est convenu d'appeler des parrainages d'espaces, dans le cadre desquels des volontaires assument la responsabilité pour la propreté dans un certain lieu. Une étude mandatée par l'Office fédéral de l'environnement, publiée en 2016, confirme l'effet positif de tels projets.

Clean-Up-Day à Muotathal avec le conseiller aux États Peter Föhn et la directrice de l'IGSU Nora Steimer.

Alica Sluka et Jolanda Huser, laborantines
Au laboratoire de RecyPET AG à Frauenfeld, Alica Sluka (à gauche) et Jolanda Huser (à droite) analysent, depuis cinq et douze ans respectivement, le PET recyclé produit au moyen du procédé URRC. Ce PET recyclé sert à fabriquer de nouvelles bouteilles à boissons en PET et d'autres produits nécessitant le respect de standards qualitatifs extrêmement élevés.

COMPTES ANNUELS 2016
COMMENTAIRE RELATIF AU COMPTE DE RÉSULTAT 2016

RECETTES D'EXPLOITATION

Comme l'été 2016 n'a pu, pour des raisons météorologiques, suivre le rythme record de l'année précédente, les membres à part entière de PET-Recycling Schweiz ont vendu au total 3,7% de bouteilles à boissons en moins. Grâce à l'augmentation de la CAR au 1er juillet 2016, il a été possible, malgré le recul des ventes, de comptabiliser au total 2,5% de recettes en plus.
Comme il y a eu moins de ventes, il n'a pas été possible de trier autant de PET. Les quantités traitées sont de 4% inférieures à celles de l'année précédente. De plus, des réductions de prix ont dû être accordées sur le matériel trié pour des raisons inhérentes au marché et à la qualité, ce qui a engendré au total une diminution des recettes de quelque 8%.

COÛTS D'ÉLIMINATION DU PET

Les coûts de l'élimination du PET ont baissé au total d'environ 1%, ce qui reflète la réduction des quantités collectées. Les coûts supplémentaires engendrés lors de l'élimination du PET en raison de l'augmentation des matières étrangères et de déplacements des quantités vers le canal des points de collecte volontaires plus coûteux (p. ex. entreprises, écoles ou communes) ont pu être absorbés par des optimisations continues au niveau des points de collecte.

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

En raison de la situation financière tendue, PET-Recycling a légèrement ajusté les prix des conteneurs pour la collecte au 1er juillet 2016. Cet ajustement, cumulé à un changement de fournisseur, a permis de réduire considérablement les coûts dans les contributions d'investissements. Des projets ont en outre été mis de côté dans le domaine du marketing afin d'atteindre des réductions supplémentaires des coûts.
L'augmentation des coûts du personnel s'explique par des soldes de vacances particulièrement élevés en fin d'année ainsi que par des primes d'ancienneté conformes à la convention de travail collective du VZH/KVZ (un anniversaire de 25 ans et deux anniversaires de 15 ans).
La divergence en ce qui concerne le ducroire résulte de l'évolution des débiteurs. Il n'y a toujours pas de risques de pertes accrues.

RECETTES ET CHARGES EXTRAORDINAIRES ET ÉTRANGÈRES À L'EXPLOITATION

Les recettes et charges extraordinaires et étrangères à l'exploitation comprennent des opérations commerciales hors période telles que les résultats des révisions des membres ainsi que les résultats des activités étrangères à l'exploitation, comme par exemple la collecte de cannettes en aluminium et de feuilles en plastique.

COMMENTAIRE RELATIF AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016

TOTAL DU BILAN

Par rapport à l'année précédente, le total du bilan a diminué d'environ 7%. Cela s'explique essentiellement par les différentes dates de facturation des fournisseurs par rapport à l'année précédente et par la perte de l'année en cours.

FONDS PROPRES

Avec le report de perte de l'année précédente, PET-Recycling Schweiz a encore accru son endettement – même si cela s'inscrit dans les prévisions – et fait état, au 31 décembre 2016, de fonds propres négatifs de quelque CHF 1,26 million. Avec l'augmentation de la CAR décidée au 1er juillet 2016, PET-Recycling Schweiz est en mesure de réduire ce report de perte en 2017 dans le cadre du budget et de garantir la poursuite de l'activité de l'association.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016

	31.12.2016	31.12.2015
	CHF	CHF
Actif		
Liquidités	6 148 730.77	6 852 238.33
Créances sur livraisons et prestations	5 346 624.35	5 522 958.35
Ducroire	-271 072.22	-279 151.01
Autres créances à court terme	104 208.82	119 331.48
Prestations non facturées	20 101.00	16 877.65
Comptes de régularisation actifs	784 112.15	756 472.14
Total actif circulant	**12 132 704.87**	**12 988 726.94**
Immobilisations corporelles	211 946.26	316 825.21
Total actif immobilisé	**211 946.26**	**316 825.21**
TOTAL DE L'ACTIF	**12 344 651.13**	**13 305 552.15**
Passif		
Dettes sur livraisons et prestations	1 955 362.56	2 770 686.60
Autres dettes à court terme	37 876.20	335 623.65
Comptes de régularisation passifs	2 910 936.74	2 525 514.641
Provisions	103 934.90	74 346.90
Total des fonds étrangers à court terme	**5 008 110.40**	**5 706 171.79**
Provision obligation d'élimination	8 600 000.00	8 600 000.00
Total des fonds étrangers à long terme	**8 600 000.00**	**8 600 000.00**
Total des fonds étrangers	**13 608 110.40**	**14 306 171.79**
Patrimoine de l'association		
- Report de l'exercice précédent	-1 000 619.64	-106 686.37
- Perte annuelle	-262 839.63	-893 933.27
Total des fonds propres[1]	**-1 263 459.27**	**-1 000 619.64**
TOTAL DU PASSIF	**12 344 651.13**	**13 305 552.15**

[1] Les comptes annuels font état d'un surendettement au 31.12.2016.
Le Comité directeur a introduit les mesures correspondantes pour garantir la poursuite de l'activité de l'association.

COMPTE DE RÉSULTAT 2016

	2016	2015
	CHF	CHF
Cotisations des membres	30 217 963.72	29 484 692.09
Vente du PET	10 055 113.40	10 921 022.40
TOTAL DU PRODUIT D'EXPLOITATION	**40 273 077.12**	**40 405 714.49**
Charges élimination du PET	-34 762 900.05	-35 023 196.89
Charges contributions d'investissements	-456 441.77	-699 797.50
Charges de personnel	-2 301 079.57	-2 248 518.32
Amortissements	-193 846.22	-201 243.47
Variation ducroire	8078.79	3490.39
Autres charges d'exploitation		
- Bureau et administration	-577 290.55	-562 903.72
- Marketing	-2 137 914.03	-2 364 833.671
- Location et entretien	-171 816.87	-167 159.25
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**-40 593 210.27**	**-41 264 162.43**
PERTE D'EXPLOITATION	**-320 133.15**	**-858 447.94**
Produit financier	866.47	4986.99
Charges financières	-4763.35	-20 153.03
Produit étranger à l'exploitation	272 649.98	207 536.50
Charges étrangères à l'exploitation	-213 220.01	-182 841.44
Produit extraordinaire	3296.58	11 339.99
Charges extraordinaires	-1536.15	-56 354.34
PERTE D'ENTREPRISE	**-262 839.63**	**-893 933.27**

ASSOCIATION PRS PET-RECYCLING SCHWEIZ, ZURICH
FLUX DE TRÉSORERIE 2016

	2016	2015
Bénéfice/(perte)	**-262 839.63**	**-893 933.27**
Amortissements	193 846.22	201 243.47
Variations		
- Créances sur livraisons et prestations	176 334.00	112 692.42
- Comptes de régularisation actifs et prestations non facturées	-30 863.36	29 526.22
- Ducroire	-8078.79	-3 490.39
- Autres créances à court terme	15 122.66	-25 938.88
- Dettes sur livraisons et prestations et autres dettes à court terme	-1 113 071.49	-948 999.26
- Comptes de régularisation passifs	385 422.10	10 542.03
- Provisions	29 588.00	-112 219.00
Bénéfice/(perte) sur sorties d'immobilisations corporelles	-	-
Cash-flow résultant de l'activité opérationnelle	**-614 540.29**	**-1 630 576.66**
Acquisition d'immobilisations corporelles	-88 967.27	-34 054.13
Vente d'immobilisations corporelles	-	-
Cash-flow résultant de l'activité d'investissement	**-88 967.27**	**-34 054.13**
VARIATION LIQUIDITÉS NET	**-703 507.56**	**-1 664 630.79**
Preuve variation liquidités net:		
Stock liquidités au 1er janvier	6 852 238.33	8 516 869.12
Stock liquidités au 31 décembre	6 148 730.77	6 852 238.33
VARIATION LIQUIDITÉS NET	**-703 507.56**	**-1 664 630.79**

ASSOCIATION PRS PET-RECYCLING SCHWEIZ, ZURICH
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2016

INDICATIONS RELATIVES AUX PRINCIPES APPLIQUÉS DANS LES COMPTES ANNUELS, SI NON PRESCRITS PAR LA LOI

Ducroire: un correctif de valeur individuel est comptabilisé pour les créances menacées. Sur les positions restantes, il est tenu compte d'un correctif de valeur forfaitaire de 5% sur les créances suisses et de 10% sur les créances étrangères.

Immobilisations corporelles: les amortissements sont effectués de façon linéaire et sont comptabilisés selon la méthode directe. La durée d'amortissement est fixée sur la base des données de l'Administration fédérale des contributions.

NOMBRE D'EMPLOIS À TEMPS PLEIN

Le nombre d'emplois à temps plein recensés à l'association PRS PET Recycling Schweiz ne dépasse pas 50 en moyenne annuelle.

MONTANT TOTAL DES SÛRETÉS CONSTITUÉES POUR LES DETTES DE TIERS

Au 31.12.2015, les liquidités étaient mises en gage, pour couvrir une limite de découvert, par un acte de nantissement de CHF 1 000 000. Le nantissement a été levé le 31.12.2016.

PROVISION OBLIGATION D'ÉLIMINATION

La provision pour obligation d'élimination a été constituée afin de garantir, en cas de dissolution de l'association, l'élimination des bouteilles à boissons en PET encore en circuit pour lesquelles la contribution anticipée de recyclage a déjà été reçue.

COMMENTAIRES RELATIFS AUX POSITIONS EXTRAORDINAIRES, UNIQUES OU HORS PÉRIODE DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT

Les charges et produits étrangers à l'exploitation et extraordinaires comportent des opérations commerciales hors période ou hors activité principale – comme les résultats des révisions des membres (déclarations CAR de l'année précédente) ou des activités étrangères à l'activité comme la vente d'immobilisations corporelles ou la collecte de cannettes et de feuilles en plastique.

HONORAIRES DE L'ORGANE DE RÉVISION

Les honoraires de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels s'élèvent au total à CHF 18 000 (2015: CHF 15 450).

Building a better working world

Ernst & Young SA
Maagplatz 1
Case postale
CH-8010 Zurich

Téléphone +41 58 286 31 11
Téléfax +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
PRS PET-Recycling Schweiz, Zurich

Zurich, le 14 mars 2017

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Verein PRS PET-Recycling comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, les flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Conseil d'administration
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe à la direction. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, la direction est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision
Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit
Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Autre information
Nous attirons votre attention sur le fait que les comptes annuels de l'association PRS PET-Recycling Schweiz présentent un surendettement comptable.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b CC en liaison avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 69b CC en liaison avec l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Michael Bugs
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Marc Hegetschweiler
Expert-réviseur agréé

Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, mouvements financiers et annexe)

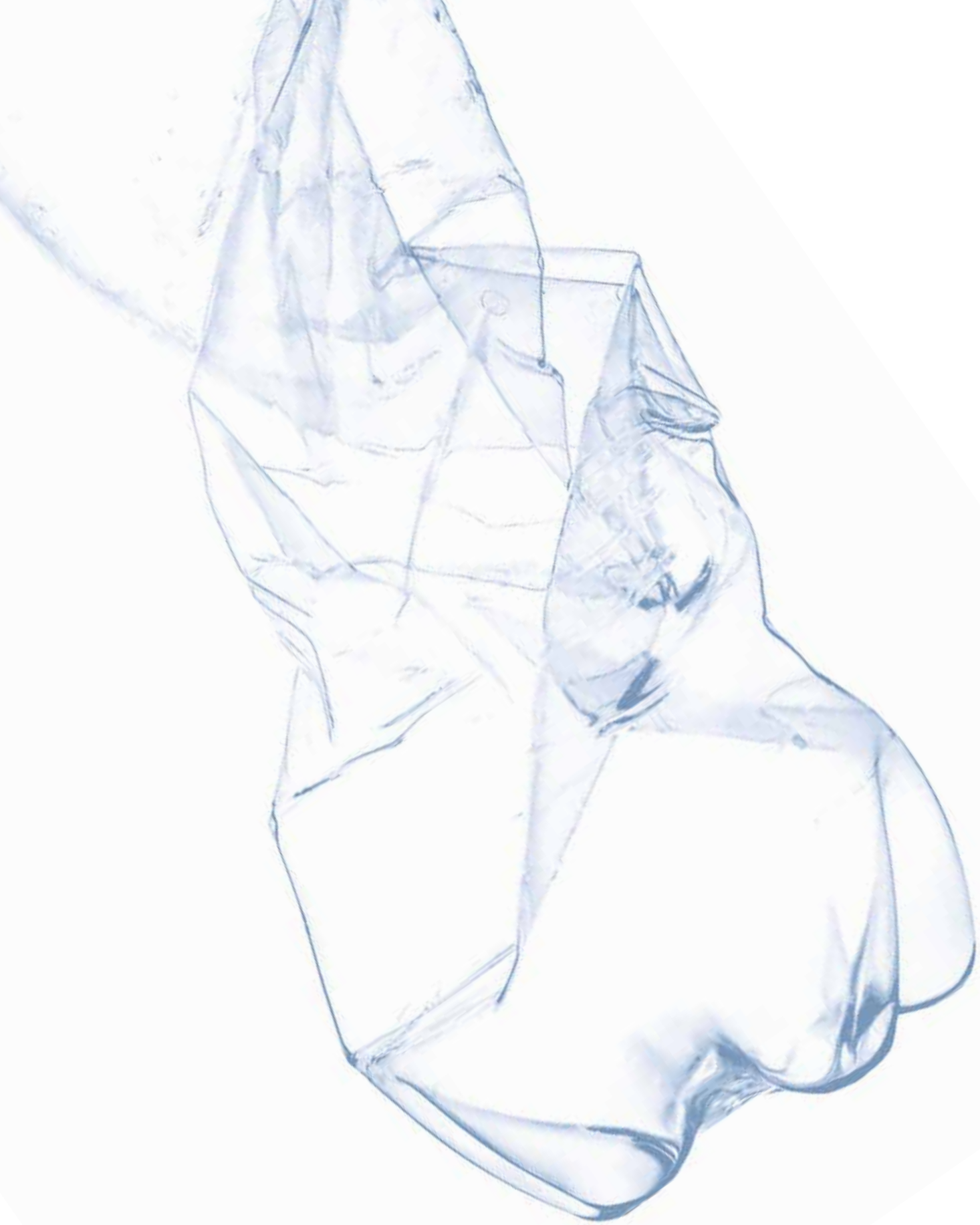

Association PRS, PET-Recycling Schweiz, Agence Suisse romande
ZI En Budron E9, Case postale 402, 1052 Le Mont sur Lausanne
Téléphone 021 653 36 91, e-mail infowch@prs.ch